



RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE
ET ENVIRONNEMENTALE
LEGRAND



NOS ENGAGEMENTS EN FAVEUR D'UN DÉVELOPPEMENT RESPONSABLE

DOSSIER
DE PRESSE
2022

Améliorer les vies, c'est créer un monde plus durable pour tous



Parce qu'il est de notre responsabilité d'apporter des réponses concrètes aux grands défis sociétaux de notre siècle, parce que nous nous devons de sensibiliser nos partenaires, nos clients, nos équipes à agir à nos côtés, main dans la main, en acteurs responsables, parce que notre envie de nous mobiliser pour une société bas carbone est tout aussi grande que celle d'assurer aux générations futures, à nos enfants, une vie meilleure, Legrand, en s'appuyant sur les avancées de ses précédentes feuilles de route, s'engage aujourd'hui à accélérer son action en faveur d'un développement toujours plus responsable de ses activités. Cette ambition se construit autour d'une raison d'être simple et néanmoins pleine d'espoir : améliorer les vies.



Par ses actions concrètes,
Legrand s'engage en faveur
d'un développement toujours
plus responsable.

SOMMAIRE

- 03 4 questions à ...
Benoît Coquart et Virginie Gatin
- 04 Notre démarche RSE*
- 08 Favoriser la diversité et l'inclusion
- 11 Réduire notre impact carbone
- 15 Promouvoir l'économie circulaire
- 18 Être un acteur responsable
- 21 Notre feuille de route 2022-2024
- 22 Suivre la RSE de Legrand

Quatre questions à ...



Benoît COQUART
Directeur Général Legrand



Virginie GATIN
Directrice RSE Legrand

Quels sont les principaux engagements RSE de Legrand ?

BC : En tant que spécialiste des infrastructures électriques et numériques, nous offrons dans le monde entier des solutions simples, innovantes et durables pour les bâtiments, dans leur usage et par leur conception. Nos activités ont un impact sur l'environnement ainsi que sur les communautés avec lesquelles nous travaillons. Dans ce contexte, notre ambition est de réduire nos impacts négatifs, voire de les éliminer. Pour y parvenir, la réduction de notre empreinte carbone et le développement dans nos activités d'une démarche d'économie circulaire sont une priorité de chaque instant. En parallèle nous nous engageons à favoriser la diversité et l'inclusion tout en agissant au quotidien comme un acteur responsable vis-à-vis de toutes nos parties prenantes, et notamment de nos collaborateurs, clients et fournisseurs.

En quoi ces engagements améliorent-ils durablement les vies ?

VG : Parce qu'ils s'inscrivent très précisément dans notre ADN, qui est d'apporter une réponse aux besoins émergents de nos utilisateurs et de leur rendre la vie plus facile. Par exemple avec nos offres d'Efficacité Énergétique ou encore nos offres connectées qui permettent de réduire l'impact environnemental des bâtiments à l'usage et apportent une solution pour des bâtiments plus durables. Nous proposons des produits avec une empreinte carbone plus faible grâce à une approche sur l'ensemble du cycle de vie et un recours croissant aux matériaux recyclés.

Vous publiez votre cinquième feuille de route pour 2022-2024.

Qu'est ce qui change ?

BC : Tout en restant dans la continuité de notre action de ces 18 dernières années, nous avons réhaussé nos engagements, notamment en termes de réduction de notre empreinte carbone et d'économie circulaire. Nous nous concentrons sur des objectifs plus précis face à des enjeux de plus en plus pressants comme l'urgence climatique.

VG : Dans cette nouvelle feuille de route RSE, nous nous sommes fixés des objectifs ambitieux pour notre Groupe et notre volonté est d'associer encore plus notre chaîne de valeur. Pour cela, nous avons défini un certain nombre d'objectifs incluant nos fournisseurs et nous les accompagnons dans cette démarche.

Comment faites-vous pour renforcer votre démarche ?

BC : Nous avons fait évoluer notre organisation. Signe de l'importance que nous accordons aux engagements RSE de Legrand, depuis septembre 2021 la Direction RSE m'est directement rattachée et siège au Comité de Direction du Groupe.

VG : Le déploiement de la démarche est porté par toute l'entreprise, l'ensemble de l'organisation a été impliquée très en amont dans l'élaboration de cette nouvelle feuille de route. Chaque collaborateur est ainsi acteur de l'engagement responsable du Groupe.

“
Legrand renforce
ses engagements
RSE et associe
ses parties prenantes
dans ses actions.

Notre démarche RSE

Une stratégie intégrée

La démarche RSE de Legrand est une pleine composante historique de la stratégie du Groupe qui ne conçoit sa performance et ses objectifs que de manière intégrée. Ainsi, Legrand considère que les performances financière, environnementale et sociétale sont indissociables, l'excellence de chacune étant au bénéfice des autres, en pleine cohérence avec sa raison d'être, améliorer les vies.

Une démarche structurée

Le pilotage de la démarche est assuré par la Direction RSE, rattachée à la Direction Générale et siégeant au Comité de Direction du Groupe.

Elle s'appuie sur un réseau de 300 correspondants dans les filiales et le Comité de pilotage RSE qui couvre les enjeux stratégiques, opérationnels, réputationnels et financiers. Au sein du Conseil d'Administration, le Comité des engagements et de la RSE est par ailleurs garant de la conformité entre les engagements RSE de Legrand et la stratégie du Groupe. Enfin la performance extra-financière est une composante significative de la rémunération des dirigeants et des décideurs de Legrand.

À l'écoute des parties prenantes

La stratégie RSE de Legrand repose sur une interaction régulière avec les parties prenantes du Groupe. L'enquête de matérialité réalisée périodiquement permet d'identifier les enjeux RSE les plus pertinents et importants pour l'entreprise comme pour ses parties prenantes. Dans le cadre de la préparation de sa 5ème feuille de route RSE 2022-2024, Legrand a conduit en 2021 une enquête de matérialité de grande ampleur qui a mobilisé plus de 5 000 parties prenantes (collaborateurs, fournisseurs, clients, investisseurs, société civile...) dans 94 pays. Elle a permis de mettre à jour la matrice de matérialité du Groupe, en identifiant et hiérarchisant les enjeux majeurs en matière de RSE.

EN SAVOIR PLUS
SUR L'ENQUÊTE
DE MATÉRIALITÉ :



Des standards internationaux



Legrand applique les principaux standards internationaux en matière de RSE. Le Groupe adhère en particulier depuis 2007 au Pacte Mondial des Nations Unies. Il se conforme notamment aux principes de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, aux référentiels GRI et ISO 26000 (qui sont également des outils d'évaluation de la stratégie du Groupe) ainsi qu'aux Objectifs de Développement Durable publiés par l'ONU (ODD).

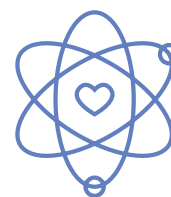
Une performance reconnue

La performance extra-financière de Legrand est reconnue et récompensée dans les indices et notations ESG (Environnementaux, Sociaux et Gouvernance) internationaux.



Nos 4 axes pour améliorer les vies

Legrand a formalisé ses engagements RSE autour de quatre axes qui regroupent les enjeux les plus matériels pour le Groupe et ses parties prenantes.



Favoriser la diversité et l'inclusion



Réduire notre impact carbone



Promouvoir l'économie circulaire



Être un acteur responsable

Pour Legrand, la diversité et l'inclusion sont source de performance durable et de richesse.

La réduction de l'empreinte carbone du Groupe est une urgence pour lutter contre le changement climatique.

L'intégration d'une démarche d'économie circulaire dans les activités de Legrand est un axe majeur du développement durable du Groupe.

Agir en acteur responsable, c'est respecter et valoriser toutes ses parties prenantes, en particulier les collaborateurs et les clients.

Des engagements moyen et long terme

Pour contribuer à un avenir plus durable pour tous, Legrand s'engage à atteindre les objectifs suivants :

Objectif 2050

Legrand s'est fixé comme objectif la **neutralité carbone** sur l'ensemble de la chaîne de valeur du Groupe

Objectifs 2030

Baisser de **50 %** les émissions carbone liées à nos propres activités
ET
de **15 %** les émissions carbone de notre chaîne de valeur*

Réaliser **80 %** de notre chiffre d'affaires avec des solutions éco-responsables

50/50

Atteindre la parité des genres sur l'ensemble des effectifs du Groupe

1/3 de femmes à des postes clés

Un plan d'action à court terme

Pour atteindre ses objectifs à moyen et long terme, Legrand s'appuie, à court terme, sur des feuilles de route RSE qui constituent le plan d'action opérationnel de la démarche RSE du Groupe.

2022-2024 : la 5^{ème} feuille de route RSE de Legrand



Publiée en mars 2022, la feuille de route RSE 2022-2024 est la cinquième feuille de route de Legrand. Elle détaille les 15 priorités que le Groupe s'est fixées pour répondre à ses enjeux et engagements RSE et précise les objectifs à atteindre. Prenant en compte les attentes des parties prenantes, notamment face à l'urgence climatique, elle montre une volonté d'accélération des actions à mettre en place pour y répondre.

RETROUVEZ LA LISTE COMPLÈTE ET DÉTAILLÉE
DES 15 PRIORITÉS DE LA FEUILLE DE ROUTE RSE 2022-2024
> Rendez-vous en page 21

Contribution aux ODD*

Les 15 priorités de la feuille de route 2022-2024 de Legrand contribuent à 10 des 17 ODD définis par l'ONU pour un avenir meilleur et plus durable pour tous.



*ODD : Objectifs de Développement Durable

FAVORISER LA DIVERSITÉ & L'INCLUSION



Notre ambition

Legrand ambitionne d'être reconnu comme un acteur de premier plan en matière d'inclusivité, cultivant et acceptant toutes les différences.



1/3 de femmes
à des postes clés
à horizon 2030



50/50
Atteindre la parité des genres
sur l'ensemble des effectifs
du Groupe en 2030

Ce que disent les experts Legrand

« La diversité et l'inclusion sont des marqueurs de performance sur le long terme et Legrand a de fortes ambitions sur le sujet. Une entreprise inclusive et engagée pour la diversité est en mesure :

- d'attirer et d'accompagner les talents dont elle a besoin pour être performante et innovante,
- de proposer un environnement de travail bienveillant et source de bien-être. 83%* de nos employés considèrent que le groupe leur offre un environnement de travail inclusif et respectueux des différences.



Hélène TAGLIABUE
Directrice Diversité

Indicateurs clés à fin 2021



+18% de femmes
managers depuis 2018



20 nationalités
représentées au siège
du Groupe

La Politique Diversité & Inclusion de Legrand s'articule autour de **5 axes** :

- Mixité de genre
- Inclusion des travailleurs handicapés
- Collaboration intergénérationnelle
- Diversité d'origine qu'elle soit sociale, culturelle ou ethno-raciale
- Inclusion des personnes LGBT+

#Legrand rainbow

+ de 300 collaborateurs Legrand
membres du réseau Legrand Rainbow, lancé en 2020, pour une meilleure inclusion des personnes LGBT+



Une gouvernance exemplaire

- 1 Présidente du Conseil d'administration indépendante
- 3 des 4 Comités du Conseil d'administration présidés par des femmes
- 1 Conseil d'administration indépendant (75 %), féminisé (42 %) et international (5 nationalités)

*Enquête mondiale réalisée auprès des collaborateurs en juin 2021

Notre approche

Parce que la diversité et l'inclusion constituent un facteur de performance, d'innovation et de richesse, Legrand a depuis de nombreuses années mis l'accent sur des dispositifs les favorisant.

Lutter contre toute forme de discrimination

Respect de l'égalité professionnelle, représentativité ethnique, insertion de personnes en situation de handicap, collaboration intergénérationnelle, diversité sociale et culturelle, inclusion des personnes LGBT+ : chaque entité Legrand s'engage à lutter contre toutes les formes de discrimination, partout dans le monde.

Encourager la mixité au travail

Convaincu que la mixité au travail améliore la performance des collaboratrices et collaborateurs ainsi que celle de l'entreprise, Legrand favorise la mixité dans l'ensemble de ses métiers. Le Groupe a pour objectif de garantir aux femmes des conditions d'emploi équivalentes à celles des hommes. Il encourage particulièrement la féminisation de l'encadrement et œuvre pour la promotion des femmes dans les postes clés de l'entreprise.

Favoriser la diversité des profils

Parce que la richesse de l'entreprise vient de ses salariés, Legrand s'attache aussi à diversifier les profils des talents qui accompagnent sa croissance. Le Groupe entend notamment attirer les nouvelles générations et leur offrir de nouvelles opportunités.

Sensibiliser les parties prenantes

Legrand accompagne également ses parties prenantes externes pour faire connaître ses engagements et pour échanger sur les bonnes pratiques en matière de lutte contre les discriminations et de promotion de la diversité. Le Groupe mène en parallèle une démarche volontaire pour mieux ouvrir son panel à des fournisseurs œuvrant dans le domaine de la « Diversité & Inclusion ».

Nos priorités pour 2024 :

PRIORITÉS	OBJECTIFS 2024
Diversité de genre	Atteindre un taux de 30 % de femmes dans des positions managériales
Label « Diversité & Inclusion »	Atteindre 80 % des effectifs travaillant dans une entité labellisée « Diversité & Inclusion »
Employabilité des personnes en début de carrière	Offrir chaque année 4 000 nouvelles opportunités à des personnes en début de carrière
Diversité et inclusion des fournisseurs	Développer 200 courants d'affaires supplémentaires avec des fournisseurs œuvrant dans le domaine de la « Diversité & Inclusion »

LEGRAND EN ACTION



elle@legrand : nos différences sont une force

Créé début 2013 à l'initiative des salariés de Legrand, le réseau elle@legrand, réseau mixte d'entreprise, a pour ambition d'être force de propositions et d'innovations pour développer l'égalité des chances entre les femmes et les hommes. À ce jour, elle@legrand est présent dans plus de 25 pays.



La diversité, un levier pour des achats responsables

Depuis 2019, la diversité fait partie des critères RSE considérés pour sélectionner les fournisseurs de Legrand au même titre que leur réduction carbone et leur engagement dans l'économie circulaire.

RÉDUIRE NOTRE IMPACT CARBONE



Notre ambition

Legrand ambitionne de contribuer activement au développement d'une société bas carbone.

Objectif 2050

Legrand s'est fixé comme objectif la neutralité carbone sur l'ensemble de la chaîne de valeur du Groupe

Nos objectifs de décarbonation 2030 ⁽¹⁾

-50 %

d'émissions carbone pour nos propres activités

SCOPES 1 et 2 ⁽²⁾

-15 %

d'émissions carbone sur notre chaîne de valeur

SCOPE 3 ⁽³⁾

Indicateurs clés à fin 2021



13 M de tonnes

de CO₂ évitées depuis 2014 grâce à nos solutions d'Efficacité Énergétique



28 %

Depuis 2018, Legrand a réduit de 28 % ses émissions directes de CO₂ (à périmètre constant)

1^{ère} étape vers la neutralité carbone

2022 : Legrand s'engage à neutraliser les émissions de CO₂ de ses activités opérationnelles (scopes 1&2) et les voyages d'affaires et trajets quotidiens des collaborateurs, grâce à une démarche volontaire de compensation carbone



40 %

des émissions de CO₂ dans le monde sont générés par le secteur du bâtiment

Source : International Energy Agency

Ce que disent les experts Legrand

“ La lutte contre le réchauffement climatique est une responsabilité collective. Entreprise engagée, Legrand doit être en mesure :

- d'être exemplaire sur la réduction de ses émissions de CO₂,
- d'offrir des solutions innovantes permettant à nos utilisateurs d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments,
- d'embarquer les acteurs de la filière vers la neutralité carbone.



Fabio BRAMBILLA

Responsable performance énergétique Groupe

(1) Par rapport à 2019.

(2) SCOPES 1 et 2 : émissions directes et indirectes dans nos établissements et nos usines.

(3) SCOPE 3 : émissions indirectes, produites par les biens et services achetés, les services de transport, la distribution et le traitement de fin de vie des produits commercialisés.

Notre approche

Pour limiter l'impact des activités du Groupe sur le climat, Legrand s'engage à réduire son empreinte carbone, celle de ses produits, en favorisant notamment l'émergence d'une économie circulaire, mais aussi en permettant à ses clients et aux bâtiments de réduire leur empreinte, et notamment leurs consommations d'énergie.

Réduire l'impact de nos propres activités

Legrand considère que la réduction des émissions de CO₂ liées à ses activités est une priorité. Pour y parvenir, le Groupe s'engage à diminuer sa consommation d'énergie globale. Toutes les entités du Groupe sont concernées par cette démarche de réduction de l'intensité énergétique. L'enjeu est, sur chaque site, de mettre en place les technologies les moins énergivores permettant d'atteindre la même performance industrielle et d'apporter le même confort d'éclairage et de chauffage aux collaborateurs. La réduction des émissions de CO₂ passe par l'achat d'énergie « verte » et l'installation de sources d'électricité renouvelable sur les sites du Groupe.

Proposer à nos clients des solutions bas-carbone

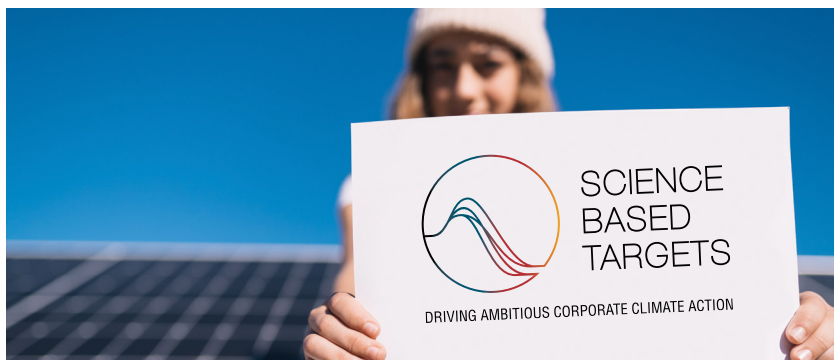
Le secteur du bâtiment est responsable de 40 % des émissions de CO₂ mondiales. L'amélioration de l'impact carbone et de la performance énergétique des bâtiments est un enjeu majeur pour Legrand. L'impact des bâtiments lors de leur construction ou rénovation est de plus en plus normé d'un point de vue environnemental, ce qui engendre une demande croissante pour des produits éco-conçus et transparents. La démarche d'éco-conception est en place depuis de nombreuses années chez Legrand, et à ce titre 70 % des produits du catalogue disposent d'un *Product Sustainable Profile* (Profil de durabilité des produits). D'autre part, dans leur usage, le développement et l'installation d'équipements et de solutions améliorant l'efficacité énergétique dans les

Nos priorités pour 2024 :

PRIORITÉS	OBJECTIFS 2024
Émissions de CO ₂ évitées pour nos clients	Grâce aux offres d'Efficacité Énergétique du Groupe, permettre à nos clients d'éviter l'émission de 12 millions de tonnes de CO ₂
Émissions de CO ₂ directes et indirectes (scopes 1 & 2)	Réduire chaque année de 10 % les émissions de CO ₂ des scopes 1 et 2 du Groupe en améliorant l'efficacité énergétique de nos usines et via le déploiement des énergies renouvelables
Émissions de CO ₂ indirectes (scope 3)	Encourager au moins 250 fournisseurs clés de Legrand à avoir un objectif officiel de réduction des émissions de CO ₂ de 30 % en moyenne d'ici 2030

bâtiments permettent à chaque utilisateur Legrand de réduire ses consommations d'énergie. Ces solutions intègrent notamment des détecteurs de présence, des outils de mesure des consommations ou des systèmes de pilotage connectés de la maison. Pour les bâtiments non résidentiels et les centres de données, Legrand propose par exemple des équipements de mesure et de pilotage (comme les PDU intelligents), des solutions de gestion de l'éclairage, des produits à forte efficacité (UPS, transformateurs, ...). Enfin, Legrand dispose d'une offre complète pour la recharge des véhicules électriques, notamment en Europe.

Un engagement historique pour Legrand



Après le "Manifeste pour le Climat", Legrand a réaffirmé en 2017 sa volonté historique de lutte contre le réchauffement climatique en signant le "French Business Climate Pledge". Cet engagement est renforcé par l'objectif de réduction des émissions de CO₂ que le Groupe s'est fixé en adhérant à deux initiatives internationales de lutte contre le réchauffement climatique : "Science Based Targets Initiative (SBTi)" et "Global Alliance for Energy Productivity". **Alignée avec un réchauffement climatique limité à 1,5°C, la trajectoire carbone du Groupe a été validée par le SBTi en 2021.**

Legrand s'engage sur tous les fronts



Pour atteindre ses objectifs, Legrand s'engage à réduire ses émissions de CO₂ :

- directes liées à ses consommations de combustibles fossiles, notamment pour le chauffage de ses locaux et la circulation de ses véhicules (scope 1),
- indirectes liées à ses consommations électriques (scope 2),
- indirectes (scope 3) notamment celles liées aux biens et services achetés, aux services de transport, à la distribution et au traitement de fin de vie des produits commercialisés.

Un financement indexé sur la trajectoire carbone



Disposant déjà d'un crédit syndiqué dont le coût est indexé sur sa performance RSE depuis 2019, Legrand a lancé en 2021 sa première émission obligataire indexée sur ses émissions de carbone. Le succès de l'émission, largement souscrite, reflète la confiance des investisseurs dans la solidité des engagements environnementaux du Groupe.

LEGRAND EN ACTION

Place au soleil

Au Royaume-Uni, près de 17 400 kWh d'énergie renouvelable sont produits annuellement grâce aux panneaux photovoltaïques installés depuis 2019. Idem en Inde, où Adlec couvre 72 % de ses besoins énergétiques avec ses installations photovoltaïques. D'autres projets solaires sont en cours de déploiement en France, en Inde, en Pologne et en Hongrie.



Améliorer l'efficacité énergétique des datacenters

En permettant de mesurer l'énergie fournie aux armoires et de suivre en direct l'alimentation, la charge et l'état des batteries, les nouvelles solutions pour datacenters (PDU, busbars et UPS connectés) améliorent significativement leur efficacité énergétique.



PROMOUVOIR L'ÉCO NOMIE CIRCU LAIRE



Notre ambition

Legrand ambitionne de réduire l'impact environnemental de ses produits en privilégiant l'économie circulaire, en réduisant la quantité de matériaux utilisés et en favorisant la réutilisation des matériaux.



72 %
du chiffre d'affaires réalisé en 2024 avec des produits disposant de *Product Sustainable Profiles* (Profils de durabilité des produits)

Indicateurs clés à fin 2021


En 2021
Utilisation de **10 %**
de plastique recyclé



92 % de déchets
revalorisés en 2021


Mise en place graduelle des principes de **l'économie circulaire** au sein des centres de R&D Legrand

Ce que disent les experts Legrand

« L'augmentation de l'utilisation des ressources et de la production des déchets, couplées aux émissions qui en résultent, contraignent les entreprises à effectuer une transition vers une économie circulaire. Dans ce contexte, Legrand vise à :



- concevoir des produits générant moins de déchets,
- maintenir ses produits en service le plus longtemps possible et favoriser d'autres cycles de vie,
- utiliser des matériaux innovants pour permettre la réutilisation et la régénération des ressources naturelles.

Patrick FORD
Directeur économie circulaire

Notre approche

La préservation de l'environnement passe par l'adoption des principes de l'économie circulaire. La démarche consiste à passer d'un schéma linéaire de consommation (extraction des matières premières, fabrication, utilisation, fin de vie et gestion des déchets) à une approche circulaire. Il s'agit d'innover pour bâtir une économie dans laquelle la fin de vie du produit est prise en compte dès sa conception afin d'en limiter l'impact environnemental. Cet écosystème est basé sur une meilleure utilisation des ressources naturelles. Il s'appuie aussi sur une valorisation plus complète des déchets, à la fois pour Legrand et pour la filière électrique et digitale, notamment par la mise en place de filières de traitement des produits Legrand en fin de vie. En parallèle, stimulant l'innovation, la démarche crée de nouvelles opportunités d'activités pour le Groupe.

Eco-conception : intégrer les principes de l'économie circulaire dans le développement de nouveaux produits

Pour réduire son impact environnemental, Legrand intègre les principes de l'économie circulaire dans le développement de ses nouveaux produits. Cette démarche d'éco-conception concerne l'ensemble des étapes du cycle de vie des produits, depuis leur conception jusqu'à leur fin de vie, notamment par le choix des matières. Legrand s'engage ainsi à utiliser davantage de matériaux recyclés.

Fournir des informations environnementales sur nos produits

La réduction de l'impact environnemental des bâtiments étant liée aux choix de sa conception en amont, il est important d'être en mesure d'informer l'utilisateur de l'impact environnemental des produits qu'il utilise. Développé sous l'impulsion notamment de Legrand, le PEP (Profil Environnemental Produits) ecopassport® est devenu le programme de déclaration environnementale de référence pour les équipements électriques et numériques.

Nos priorités pour 2024 :

PRIORITÉS	OBJECTIFS 2024
Utilisation de matériaux recyclés	Atteindre un taux d'utilisation de 15 % de plastiques recyclés et de 40 % de métaux recyclés dans les produits fabriqués par le Groupe
Arrêt de l'utilisation du plastique à usage unique	Éliminer 100 % du plastique à usage unique dans les emballages flow pack et polystyrène expansé
Déclarations environnementales	Couvrir 72 % du chiffre d'affaires annuel du Groupe par des <i>Product Sustainable Profiles</i> (Profils de durabilité des produits)

Limiter la production de déchets et les traiter au mieux

Legrand œuvre pour limiter la production de déchets liés à ses activités industrielles, et travaille à limiter leur impact négatif en favorisant les filières de revalorisation. Le partage des bonnes pratiques permet de limiter et réutiliser les rebuts de production. Par ailleurs, l'identification et le tri des déchets produits permettent d'en faciliter la revalorisation pour leur donner une seconde vie. Le résultat de ces actions est suivi par la mesure du taux de revalorisation des déchets.

LEGRAND EN ACTION



Batibox : des boîtiers utilisant 100 % de plastique recyclé

Depuis 2020, toutes les boîtes d'encastrement de la gamme Batibox maçonnerie sont produites en plastique recyclé.



Grâce à l'éco-conception, moins de matière et moins d'énergie

Au Brésil, la démarche d'éco-conception de la gamme PIAL Plus a permis de réduire la dissipation d'énergie de 15 % tout en diminuant de 47 % la masse des matériaux conducteurs, évitant ainsi l'épuisement des ressources naturelles.

ÊTRE UN ACTEUR RESPON SABLE



Notre ambition

Tout au long de sa chaîne de valeur, Legrand a la volonté de s'assurer que sont mises en place les politiques et bonnes pratiques visant à respecter les collaborateurs et être à l'écoute des besoins et attentes des clients.

Nos objectifs de bonnes pratiques

Compliance avoir 0 non conformité en matière d'éthique des affaires	Formation pour tous les collaborateurs, même les « non connectés »	Sécurité ne plus avoir d'accidents du travail	Offre qualitative de protection et couverture de nos collaborateurs avec Serenity On
---	--	---	--

Indicateurs clés à fin 2021

100 %
du chiffre d'affaires
couvert par le dispositif de contrôle du programme de compliance

93 % des collaborateurs formés au moins 4h dans l'année en 2021

-46 %
de taux de fréquence des accidents du travail depuis 2018

Plus de 21 000
collaborateurs Legrand formés à l'éthique des affaires en 3 ans

Ce que disent les experts Legrand

« *Entreprise pionnière et leader sur ses marchés, Legrand favorise le bien-être de ses parties prenantes, en particulier ses collaborateurs et ses clients. Legrand améliore les vies notamment grâce au programme Serenity On, dispositif mondial qui vise à offrir aux salariés du Groupe du monde entier une protection sociale minimale autour de la parentalité, la santé et la prévoyance.*



Bénédicte BAHIER

Directrice des Ressources Humaines

Notre approche

Agir en entreprise responsable, c'est œuvrer à la fois pour les parties prenantes internes et externes, en adoptant un comportement exemplaire et en pratiquant ses activités dans le plus grand respect de l'éthique des affaires. Il s'agit pour Legrand de promouvoir une culture du travail qui respecte et valorise chaque collaborateur, tout en offrant aux clients une réponse à leurs besoins et en faisant de leur satisfaction une priorité.

Promouvoir une culture du travail qui respecte et valorise chaque collaborateur

La sécurité, la santé et le bien-être au travail des équipes sont des objectifs prioritaires de Legrand. Ceci comprend la maîtrise des risques professionnels, le suivi de la prévention et la mise en œuvre d'une démarche d'amélioration continue. Legrand s'engage par ailleurs à respecter les droits humains dans l'ensemble des pays où le Groupe est présent et, le cas échéant, à remédier aux atteintes faites aux droits des collaborateurs. Par ailleurs, le Groupe est à l'écoute des besoins de tous ses collaborateurs, notamment au travers d'enquêtes d'engagement réalisées régulièrement. Enfin, pour garantir l'éthique des affaires, le Groupe s'engage à former les collaborateurs susceptibles de rencontrer des situations à risque, de manière à réduire la probabilité d'infraction au droit de la concurrence, à la corruption, au blanchiment. Legrand entend aussi accompagner la lutte contre la contrefaçon et poursuivre le contrôle de l'application de son programme de Compliance.

Répondre aux besoins des parties prenantes externes

En parallèle, la satisfaction client est une priorité du quotidien pour Legrand. Partenaires du Groupe, le distributeur, l'installateur comme l'utilisateur final sont au cœur de ses préoccupations. Pour répondre à leurs besoins et apporter une réponse aux tendances émergentes, le Groupe s'attache à développer des solutions innovantes.

Nos priorités pour 2024 :

PRIORITÉS	OBJECTIFS 2024
Satisfaction client	Atteindre 90 % des ventes réalisées à des clients satisfaits (études de satisfaction)
Éthique des affaires/compliance	Encadrer, former et se mettre en conformité au regard des engagements du Groupe en matière d'éthique des affaires
Employabilité et développement des compétences	Former chaque année 85 % des collaborateurs et atteindre 7h de formation annuelle pour chacun
Sécurité au travail	Diminuer de 20 % le taux de fréquence des accidents du travail (FR2)
Couverture sociale étendue	Étendre le programme Serenity On à 100 % des collaborateurs

Pour assurer un développement durable de ses activités, Legrand entend par ailleurs assurer des achats responsables. Le Groupe attend ainsi des fournisseurs et sous-traitants qu'ils adhèrent aux mêmes standards de responsabilité sociétale et environnementale que lui, et s'engage à les accompagner dans une dynamique de progrès.

Par ailleurs, parce que l'électricité est un facteur de développement essentiel, Legrand considère qu'il est de sa responsabilité de permettre au plus grand nombre d'accéder à l'électricité, partout dans le monde. Au travers du mécénat, Legrand apporte une aide aux communautés locales dans la lutte contre l'exclusion, la perte d'autonomie et la précarité électrique.

LEGRAND EN ACTION











Améliorer les vies en garantissant une protection sociale

Tout au long de son histoire Legrand s'est donné comme responsabilité d'offrir sécurité et protection à chacun de ses collaborateurs, pour leur permettre de travailler en toute sérénité. Cet engagement s'est traduit fin 2017 par le lancement du programme Serenity On, un dispositif mondial qui vise à garantir aux collaborateurs du Groupe une protection sociale minimale, où qu'ils soient.



Feuille de route 2022-2024

Nos 15 priorités pour 2024

	PRIORITÉS	OBJECTIFS 2024
	Favoriser la diversité et l'inclusion	
	  	<p>Diversité de genre Atteindre un taux de 30 % de femmes dans des positions managériales</p> <hr/> <p>Label « Diversité & Inclusion » Atteindre 80 % des effectifs travaillant dans une entité labellisée « Diversité & inclusion »</p> <hr/> <p>Employabilité des personnes en début de carrière Offrir chaque année 4 000 nouvelles opportunités à des personnes en début de carrière</p> <hr/> <p>Diversité et inclusion des fournisseurs Développer 200 courants d'affaires supplémentaires avec des fournisseurs œuvrant dans le domaine de la « Diversité & Inclusion »</p>
	Réduire notre impact carbone	
	 	<p>Émissions de CO₂ évitées pour nos clients Grâce aux offres d'Efficacité Énergétique du Groupe, permettre à nos clients d'éviter l'émission de 12 millions de tonnes de CO₂</p> <hr/> <p>Émissions de CO₂ directes et indirectes (scopes 1 & 2) Réduire chaque année de 10 % les émissions de CO₂ des scopes 1 et 2 du Groupe en améliorant l'efficacité énergétique de nos usines et via le déploiement des énergies renouvelables</p> <hr/> <p>Émissions de CO₂ indirectes (scope 3) Encourager au moins 250 fournisseurs clés de Legrand à avoir un objectif officiel de réduction des émissions de CO₂ de 30 % en moyenne d'ici 2030</p>
	Promouvoir l'économie circulaire	
	 	<p>Utilisation de matériaux recyclés Atteindre un taux d'utilisation de 15 % de plastiques recyclés et de 40 % de métaux recyclés dans les produits fabriqués par le Groupe</p> <hr/> <p>Arrêt de l'utilisation du plastique à usage unique Éliminer 100 % du plastique à usage unique dans les emballages flow pack et polystyrène expansé</p> <hr/> <p>Déclarations environnementales Couvrir 72 % du chiffre d'affaires annuel du Groupe par des <i>Product Sustainable Profiles</i> (Profils de durabilité des produits)</p>
	Être un acteur responsable	
	  	<p>Satisfaction client Atteindre 90 % des ventes réalisées à des clients satisfaits (études de satisfaction)</p> <hr/> <p>Éthique des affaires/compliance Encadrer, former et se mettre en conformité au regard des engagements du Groupe en matière d'éthique des affaires</p> <hr/> <p>Employabilité et développement des compétences Former chaque année 85 % des collaborateurs et atteindre 7h de formation annuelle pour chacun</p> <hr/> <p>Sécurité au travail Diminuer de 20 % le taux de fréquence des accidents du travail (FR2)</p> <hr/> <p>Couverture sociale étendue Étendre le programme Serenity On à 100 % des collaborateurs</p>

Suivre la RSE de Legrand

Retrouvez l'intégralité de la stratégie RSE de Legrand sur www.legrandgroup.com :

- La rubrique Notre Responsabilité présente la stratégie RSE du Groupe, l'ensemble des actions mises en œuvre et la feuille de route 2022-2024
- Un centre de ressources est disponible pour consulter et télécharger les principaux référentiels et chartes liés à la stratégie RSE www.legrand.com/fr/notre-responsabilite/centre-de-ressource-rse

Pour en savoir plus, vous pouvez aussi consulter sur le site ou demander à recevoir par mail :

- Le document d'enregistrement universel de Legrand (en particulier les chapitres 1 et 4)
- Les résultats extra-financiers
- Le suivi annuel de la feuille de route RSE 2022-2024

POUR TOUTE INFORMATION

Direction RSE :

Virginie GATIN
email : virginie.gatin@legrand.fr

Contact presse :

Delphine CAMILLERI
email : delphine.camilleri@legrand.fr

Publicis Consultants :

Mathieu PONTECAILLE
email : mathieu.pontecaille@publicisconsultants.com

Communication financière :

Ronan MARC
email : ronan.marc@legrand.fr



L'INTÉGRALITÉ DE LA STRATÉGIE RSE DE LEGRAND

EST DISPONIBLE SUR TOUS LES SUPPORTS NUMÉRIQUES

> www.legrandgroup.com



SIÈGE SOCIAL

128, avenue de Lattre de Tassigny

87045 Limoges Cedex, France

+33 (0) 5 55 06 87 87

www.legrandgroup.com

